

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

**SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2022
CONVOCATION DU 3 OCTOBRE 2022**

Le 7 octobre 2022, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, M BAERT, Mme GELEZ, M ROCHE, Mme DA SILVA MARTINS, Mme PERAL, M BOUVRY (arrivé à 19h28 – délibération N°6) , M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme DELTOUR
M HENRIQUET
Mme BROUTIN
M LAGANGA
Mme CARON

PROCURATIONS :

M CHACORNAC à M ROCHE

Secrétaire de séance : Céline SINIARSKI

DÉLIBÉRATION N°48/2022

Retrait de la délibération N°30/2022 du 18 mai 2022 relative à la signature d'une convention de groupement de commande – acquisition, installation et maintenance d'équipements numériques de vidéoprotection.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les dispositions des articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération CC 2022_152 du conseil communautaire du 04 juillet 2022 portant sur l'abrogation de la délibération CC 2022_044 relative à la signature d'une convention constitutive au groupement de commandes pour « l'acquisition, l'installation et la maintenance d'équipements numériques de vidéoprotection »,

Vu la délibération 30/2022 du conseil municipal du 18 mai 2022, pour l'adhésion au groupement de commandes,

Où l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité (14 voix pour) d'abroger la délibération 30/2022 relative à l'adhésion au groupement de commandes pour «l'acquisition, l'installation et la maintenance d'équipements numériques de vidéoprotection ».

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOGRAX



DATE DE PUBLICATION : 11/10/2022

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 11/10/2022